

Fiche technique Cabinet d'audit

CETTE FICHE VOUS PRÉSENTE LES CABINETS D'AUDIT HABILITÉS CERTIF'RÉGION.

IDENTITÉ

Nom



Cidées Conseil & Formation

www.cidees.com

Contact principal

Magali LABRANCHE – 07 66 80 01 15 – magali.labranche@cidees.com

Depuis plus de **35 ans**, **Cidées Conseil & Formation** accompagne les organisations dans leurs démarches de qualité, de sécurité, d'environnement et d'amélioration continue, en proposant des solutions pragmatiques, personnalisées et adaptées à leurs enjeux.

Acteur reconnu de l'audit qualité des organismes de formation, Cidées Conseil & Formation intervient depuis **2009** auprès des acteurs de la formation professionnelle. À ce jour, **plus de 1 500 audits** ont été réalisés, témoignant d'une expertise reconnue et de la confiance durable accordée par les institutions et les organismes de formation.

Cette expertise s'est notamment construite à travers :

- **Certif'Région Occitanie** : réalisation des audits de 2012 à 2019, puis organisme auditeur habilité de 2020 à 2026, avec plus de **200 audits** réalisés (initiaux, complémentaires et de surveillance) ;
- **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur** : réalisation des audits du dispositif *Performance vers l'Emploi* de 2011 à 2020 ;
- **Région Bourgogne-Franche-Comté** : réalisation de diagnostics et d'actions d'accompagnement auprès des organismes de formation agricoles publics.

Présentation

Pour le dispositif **Certif'Région**, Cidées Conseil & Formation mobilise une équipe dédiée afin d'assurer un service réactif, une organisation rigoureuse et un suivi personnalisé à chaque étape du processus de labellisation :

- **Une assistante administrative**, en charge du suivi des dossiers, du recueil et de la vérification des Bilans Pédagogiques et Financiers (BPF), de la facturation et des démarches administratives ;
- **Une chargée de relation commerciale**, interlocutrice privilégiée des organismes de formation, qui recueille leurs besoins, les informe sur le dispositif et les accompagne tout au long de leur démarche ;
- **Une cheffe de projet Certif'Région**, responsable de l'élaboration des devis, de la coordination des audits, de l'affectation des auditeurs et du suivi des échanges avec l'ensemble des parties prenantes, afin de garantir un déroulement fluide, cohérent et conforme aux exigences du dispositif.

Spécificités

Une équipe de **15 auditeurs qualifiés**, sélectionnés pour leur expertise de la formation professionnelle et leur maîtrise des pratiques d'audit qualité.

Un **parcours interne de qualification**, porté par notre filiale **Cidées Certification**, complété par des temps annuels d'harmonisation des pratiques afin de garantir des audits homogènes, fiables et conformes aux exigences du référentiel Certif'Région.

Un **auditeur référent** affecté à chaque organisme de formation pour l'ensemble du cycle de labellisation, dans le strict respect des règles d'impartialité.

Une coordination centralisée garantissant **réactivité, continuité des échanges et respect des délais** à chaque étape du processus de labellisation.

Une démarche d'audit fondée sur **l'écoute, la rigueur, le pragmatisme et la bienveillance**, permettant d'apprécier la conformité au référentiel tout en tenant compte du contexte et des spécificités de chaque organisme de formation.

Une **culture de l'amélioration continue**, reposant sur le recueil systématique de la satisfaction des organismes audités et l'évaluation régulière des pratiques de nos auditeurs.

Une qualité de prestation reconnue par les organismes audités, qui soulignent régulièrement le **professionnalisme** de nos équipes, leur **connaissance du secteur de la formation professionnelle**, leur **capacité d'écoute** et la **qualité des échanges** tout au long de la mission d'audit.

DEMANDES DE DEVIS

Contacts	Laura PAIS – Chargée Relations commerciales - 06 16 34 54 01 laura.pais@cidees.com
Démarche	Les demandes de devis peuvent être effectuées par téléphone ou par mail auprès de Laura PAIS . Après réception des éléments nécessaires, un devis personnalisé est établi puis validé avant l'affectation d'un auditeur.
Délai indicatif de réponse	48 heures Sous réserve d'une demande de devis complète
Prix	1.080€ HT par jour

MISE EN ŒUVRE DE L'AUDIT

Désignation d'un·e auditeur·rice	10 jours maximum après validation par l'Instance de labellisation de la demande (nouvelle procédure DN) afin d'établir le plan d'audit avec l'organisme de formation.
Communication du plan d'audit	Le plan d'audit est transmis au minimum 10 jours avant l'audit . Il précise le périmètre, les personnes à rencontrer et l'échantillonnage de sites retenu.
Traitement des non-conformités mineures ou majeures	En cas de non-conformité(s) majeure(s) ou mineure(s) constatées, l'auditeur établit une fiche de non-conformité avec l'indicateur concerné et le libellé de la non-conformité pour transmission à l'organisme de formation. Ce dernier complète la fiche et propose un plan d'action correctives validé ou non par l'auditeur
Audit suite à non-conformité(s) majeure(s) non levées	En cas de non-conformité(s) majeure(s) non levée(s), un audit complémentaire documentaire ou/et à distance sera mis en place et facturé au temps passé à hauteur de 147 € HT/h. Cet audit complémentaire est à la charge de l'organisme.
Remise du rapport d'audit	Le rapport d'audit est transmis dans les 10 jours suivant la décision du Comité de labellisation.